



## ***Nouvelle Politique énergétique***

### **Le RNCREQ appelle Québec à s'engager dans la transition**

**Montréal, le 31 août 2015** – À l'occasion de la 39<sup>e</sup> Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC), où le Premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a discuté avec ses homologues d'énergie et de changements climatiques, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) dévoile sa vision en matière de développement de l'énergie.

Le RNCREQ salue le fait que les gouverneurs et les premiers ministres se sont entendus aujourd'hui pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à des niveaux se situant entre 35 et 45 % par rapport à 1990 d'ici 2030. Des objectifs aussi ambitieux vont nécessairement impliquer des choix conséquents en matière de politiques énergétiques pour amorcer la transition énergétique. Dans son mémoire rédigé dans le cadre des consultations sur la nouvelle politique énergétique du Québec, le RNCREQ propose justement que la politique s'inscrive de manière cohérente avec les objectifs que le gouvernement du Québec s'est fixés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), et ce, dans une perspective de développement durable et d'équité intergénérationnelle.

#### **La fausse route de l'exploitation du pétrole**

Alors que le gouvernement du Québec semble *a priori* favorable à l'exploitation du pétrole, le RNCREQ considère qu'il est précipité de voir dans cette filière une occasion de développement. Les informations dont on dispose actuellement ne permettent pas de démontrer que cette voie générerait des bénéfices nets significatifs pour le Québec. Qui plus est, la perspective d'envisager un tel développement nous éloigne d'une vision centrée sur la transition énergétique.

Le RNCREQ estime que, dans les circonstances, le gouvernement du Québec doit plutôt concentrer ses efforts sur la réduction de la consommation d'hydrocarbures, en particulier du pétrole, et sur la recherche d'alternatives. Il s'agit d'un objectif que les conseils régionaux de l'environnement (CRE) poursuivent ardemment, car c'est la seule option valable pour faire face, rapidement et de façon conséquente, aux enjeux majeurs que sont les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources.

#### **La réduction de la consommation de pétrole : un consensus fort**

Récemment, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, reconnaissait qu'il y a « un consensus désormais au Québec sur la nécessité de réduire la consommation de pétrole ». Le RNCREQ croit que ce consensus doit se refléter dans la future Politique énergétique, mais aussi dans les autres politiques publiques actuellement en préparation dans le domaine de la mobilité durable, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de l'électrification ou du soutien à l'économie verte.

## La nécessaire transition énergétique sera riche d'opportunités

En outre, une étude sur les retombées économiques d'une réduction de la consommation de pétrole, dévoilée par le RNCREQ en octobre 2014, révèle que le Québec, s'il réduisait de 16 % sa consommation de pétrole d'ici six ans dans le secteur des transports routiers, améliorerait significativement le solde de sa balance commerciale. En effet, c'est vingt milliards de dollars en six ans qui, au lieu d'être envoyés à l'extérieur du Québec, stimuleraient l'économie d'ici, le développement régional, de même que la création d'emplois. On estime d'ailleurs à plus de 130 000 les emplois directs et indirects qui seraient créés. En transformant leurs habitudes de consommation, les ménages québécois pourraient de leur côté réaliser des économies de 2 000 \$ à 4 000 \$ par année, soit suffisamment pour presque doubler le budget qu'ils accordent aux loisirs.

## Positionner le Québec comme un leader à l'aube de la COP21 de Paris

Alors que la France vient tout juste de promulguer sa *Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte*, adoptant ainsi des objectifs ambitieux de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES, et d'augmentation de la part des énergies renouvelables, le gouvernement du Québec devrait s'en inspirer, emboîter le pas et affirmer son leadership en Amérique du Nord.

La prochaine Conférence des parties sur les changements climatiques (COP21), qui aura lieu à l'automne à Paris, est en outre une formidable occasion pour le gouvernement du Québec de démontrer sa cohérence et son engagement en matière de changements climatiques. L'adoption d'une politique énergétique qui priorise la réduction de la consommation de pétrole dans la perspective de favoriser la transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone en serait une excellente démonstration.

Pour consulter l'étude *Vingt milliards de dollars de plus en six ans : les retombées économiques d'une réduction de la consommation de pétrole au Québec* et en savoir plus sur la démarche Par notre PROPRE énergie : [www.par-notre-propre-energie.com/etude.php](http://www.par-notre-propre-energie.com/etude.php).

Pour consulter le mémoire du RNCREQ sur la nouvelle Politique énergétique : <http://bit.ly/1EvPTe4>

---

## À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

- 30 -

## Renseignements :

Cédric Chaperon, responsable énergie et changements climatiques  
514 861-7022 poste 27  
[cedric.chaperon@rncreq.org](mailto:cedric.chaperon@rncreq.org)